



LYCÉE BEL AIR

LYCÉE PRIVÉ SOUS CONTRAT DEPUIS 1988

ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)

Nos apprenants ont en général entre 17 et 21 ans. Ils sont pour la plupart originaires de Guadeloupe. Nous scolarisons une proportion de 60% de filles et de 40% de garçons.

Le lycée Bel-Air s'est développé dans le domaine de l'enseignement supérieur. Quelques actions d'ouverture à l'international ont été menées par notre établissement : des échanges virtuels avec des personnels hôteliers hispanophones et anglophones, deux expériences professionnelles dans la Caraïbe, française et anglophone. Cependant, il nous paraît essentiel de nous engager dans un projet de plus grande ampleur qui concernera toute la communauté scolaire : les apprenants, les enseignants, le personnel administratif et technique. Grâce à des projets Erasmus +, il serait possible de proposer des mobilités à un plus grand nombre de nos apprenants et personnels et notre établissement pourra s'inscrire dans une dynamique d'ouverture à l'international. Toutes ces actions nous permettront d'augmenter les compétences de tous les membres de l'établissement et de développer un plus fort sentiment d'appartenance à l'espace européen.

Notre projet global consiste à faire participer l'ensemble des sections de BTS ainsi que les personnels administratifs, techniques et pédagogiques.

Grâce à l'obtention de la charte ECHE, nous souhaitons nous engager dans des projets relevant de l'action clé 1 (KA1)- Learning mobility of individuals. Notre établissement prévoit :

- Des mobilités sortantes, sous forme de stages en entreprise, pour les étudiants,
- Des mobilités sortantes pour les personnels sous forme de formations dans divers domaines et de périodes d'immersion.

Nous poursuivons les objectifs suivants :

1. Préparer les étudiants à la poursuite d'études post BTS et augmenter les chances d'insertion professionnelle en développant l'ouverture au monde,
2. Renforcer le sentiment d'appartenance à la France métropolitaine et développer l'idée de citoyenneté européenne,
3. Développer des compétences pragmatiques, culturelles et linguistiques des apprenants,
4. Développer les compétences pédagogiques, psychosociales et linguistiques des personnels, favoriser leur épanouissement professionnel pour offrir un meilleur accompagnement à nos apprenants.

OBJECTIF 1 : Préparer les étudiants à la poursuite d'études post BTS et augmenter les chances d'insertion professionnelle.

Nous avons constaté que la majorité des étudiants de BTS poursuivent leurs études en licence professionnelle afin de se spécialiser dans un domaine. L'offre de licences a augmenté en Guadeloupe, mais, certaines spécialités n'existent qu'en France Métropolitaine et les étudiants ne sont pas à l'aise à l'idée de partir. L'ouverture au monde leur permettrait de vivre dans de nouveaux espaces, de mieux connaître le fonctionnement et la façon de vivre dans de grandes villes. De ce fait, ils éviteraient des choix par défaut et seraient plus à même de poursuivre leurs études dans un domaine qui les intéresse vraiment. Aussi, une

expérience d'études dans un contexte différent pourrait leur permettre d'identifier et d'envisager des propositions d'embauche et de développement professionnel.

OBJECTIF 2 : Renforcer le sentiment d'appartenance à la France métropolitaine et développer l'idée de citoyenneté européenne

L'apport d'un stage dans l'espace européen va bien au-delà d'une mise en pratique et d'acquisition de savoirs. Cette expérience apporterait une meilleure connaissance de la France Métropolitaine et de l'espace européen. Nombreux sont les étudiants qui, tout en étant de nationalité française, n'ont jamais eu l'occasion de visiter la France. En prenant conscience d'être des membres d'une communauté, les étudiants apprendront à être les citoyens de demain. Pendant la période de stage, nous prévoyons d'organiser des visites éducatives, une participation à des conférences, activités donnant lieu à des échanges sur de nombreux sujets en rapport avec la citoyenneté, la solidarité et le développement durable. L'ouverture d'esprit, la citoyenneté et le sens des responsabilités feront des étudiants des adultes épanouis.

OBJECTIF 3 : Développer des compétences pragmatiques, culturelles et linguistiques des apprenants

Un stage à l'étranger offrirait aux étudiants en immersion une opportunité unique de progresser. Apprendre à connaître une autre culture entre les quatre murs d'une salle de classe a ses limites, des années d'apprentissage académique sont incomparables à des situations de communication réelles

EU Grants: Application form (ERASMUS ECHE certificate): V1.0 – 15.04.2021
10 dans lesquelles les étudiants seraient les principaux acteurs. Une expérience à l'étranger favorisera des compétences pragmatiques. Le fait de les retirer de leur zone de confort encourage les étudiants à observer, interpréter, et s'adapter. En tant qu'enseignants, nous constatons un déclin dans la capacité d'analyse des élèves. Avoir l'opportunité d'observer physiquement comment d'autres personnes vivent, pensent et parlent dans des contextes non professionnels et professionnels favoriserait la connaissance de l'autre et leur compréhension d'autres modes de vie créant ainsi des humains et des professionnels plus ouverts.

Objectif 4 : Développer les compétences pédagogiques, psychosociales et linguistiques des personnels, favoriser leur épanouissement professionnel pour offrir un meilleur accompagnement à nos apprenants.

Le souci actuel des enseignants est de garder la motivation des étudiants et développer leur ambition afin de les rendre acteurs de leur avenir. Sans cesse, dans une démarche d'analyse réflexive, les enseignants cherchent à moderniser leur enseignement. La coopération avec des enseignants européens permettrait d'importer d'autres visions de la pédagogie. Cette analyse réflexive peut s'étendre à l'ensemble du personnel dans le cadre de l'école inclusive. La formation et l'immersion des personnels dans d'autres pays d'Europe permettraient également d'adapter leur comportement aux besoins des apprenants. Un autre aspect qui nous intéresse est celui de la montée en compétence linguistique. Un travail inter disciplinaire entre les matières professionnelles et les langues vivantes est indispensable de nos jours. Les professeurs de disciplines non linguistiques veulent se former et pouvoir monter des actions transversales, en particulier dans le cadre des ateliers professionnels.

La confrontation des méthodes permettrait des échanges gagnants gagnants. Au niveau des ateliers de professionnalisation, les professeurs de LVE souhaitent travailler en co-animation avec les enseignants des disciplines non linguistiques. Aussi, certains de nos enseignants des disciplines non linguistiques (DNL) prévoient de passer une certification en LVE (DNL) et/ou DCL (diplôme de compétence en langues) afin d'assurer une partie de leur cours en LVE.

La mobilité des personnels pédagogiques administratifs et techniques permettra de développer l'intérêt et le degré d'implication de tous, dans les différents projets. La collaboration de différents

corps est indispensable dans la préparation, le suivi et la diffusion des résultats des projets. Les professeurs de langues vivantes sont souvent sur-sollicités dans le cadre des projets de mobilité en raison du faible taux de personnels qui maîtrisent une deuxième langue vivante. La formation linguistique sera très profitable et permettra de générer un travail en équipe, plus efficace. Aussi, la formation du personnel technique nous aidera dans la mise en place de la digitalisation des processus administratifs en rapport avec les mobilités, ainsi que dans l'accompagnement des professeurs qui enseignent des disciplines en étroite relation avec le numérique. Force est de constater que la plupart des sections de BTS de notre établissement ont un module numérique dans leur référentiel académique. Aussi, nous constatons que pour la majorité des personnels, la connaissance des processus d'apprentissages, des capacités cognitives des apprenants est insuffisante voire inexistante. De nos jours, les apports des neurosciences et de la psychologie positive dans les apprentissages ne sont plus à prouver et les cursus universitaires n'intègrent pas systématiquement ces données. Les enseignants, les membres de la vie scolaire sont en première ligne lorsqu'il s'agit de gérer des conflits ou autres difficultés en rapport avec l'auto-régulation des émotions, se former dans ce domaine est indispensable et permettrait la diminution des sanctions traditionnelles au profit de mesures plus éducatives visant l'intégration de tous. Nous sommes convaincus que des personnels mieux armés feraient émerger un climat plus serein dans les salles de cours et pourraient susciter plus de motivation et d'ambition chez les apprenants. Des pratiques innovantes favoriseraient une meilleure transmission des connaissances. De ce fait, il nous semble nécessaire de compléter cette formation pédagogique par une meilleure connaissance de l'humain.

La participation des AESH aux mobilités avec Erasmus+ leur donnerait l'opportunité de se former sur la manière dont d'autres établissements en Europe accompagnent leurs étudiants qui disposent d'un handicap. Cet apport nous permettrait d'offrir à des étudiants en situation de handicap un meilleur accompagnement ce qui augmenterait leur chance de réussite.

L'établissement est habilité à recevoir des Personnes à Mobilité Réduite et est conforme vis-à-vis de la loi de 2005. De plus, certains professeurs ont été formés à la pratique de la langue des signes pour accompagner des étudiants malentendants vers la réussite. Pour contribuer aux principes fondamentaux de l'accréditation ERASMUS, notre établissement fera en sorte que les informations relatives aux différents projets soient accessibles à tous. Dans ce sens, notre organisme s'engage dans une voie de transparence et d'inclusion de tous les apprenants, de l'ensemble du personnel enseignant et administratif. La sélection des candidats se fera à partir de plusieurs critères dont la motivation, le projet professionnel, l'autonomie, entre autres. Aussi, nous ferons en sorte de donner la priorité aux apprenants ayant moins de possibilités de partir à l'étranger.

Un soutien approprié sera apporté aux publics présentant un handicap, ayant des problèmes de santé ou des difficultés financières pour assurer les démarches administratives coûteuses, c'est souvent le cas pour la demande de passeport entre autres. Nous avons l'intention de faire des demandes d'aide financière complémentaire à l'académie et à la région pour soutenir ces étudiants. Il est important de signaler en situation de handicap ou en affection de longue et/ ou boursier 6 ou 7 peuvent bénéficier d'une bourse ERASMUS+ spécifique complémentaire.

Cette politique d'inclusion de tous sera communiquée à tous les étudiants.